

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Procès-verbal du 28 Juillet 2022

Présents : Didier BERTRAND (Président de séance), Nadine CHENE, Natacha FRAPPIER, Brigitte BOURIN, Christian GUIBERT, Annick MORISSON, David MOUNIER, Gérard COINCHELIN, Laurent VIDAL, Caroline COURTIN et Florence SOUCHARD

Absents : Frédéric PARTHENAY et Christian DANIAU

Excusés : Philippe VIROULAUD

Secrétaire de séance : Florence SOUCHARD

Ordre du jour : - Réformes des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales : Délibération.

- Nommer un référent RGPD communal : Délibération.
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau.
- Travaux en régie, récupération FCTVA : Délibération
- Problème vitesse « L'Age »
- Proposition aménagement d'une mise à l'eau : Délibération.
- Coupe de bois, domaine communal (bas de l'église)
- Questions diverses :

Début de Séance : 20h40

Approbation du dernier compte-rendu (procès-verbal) du conseil municipal à l'unanimité

- Réformes des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales : Exemple : avoir un exemplaire en dématérialisation et en format papier. Délibération adoptée à l'unanimité des voix.
- Nommer un référent RGPD communal : Délibération adoptée à 11 voix pour et une abstention pour la nomination de Laurent Vidal.
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : présentation par Mr le Maire à l'ensemble du conseil.
- Travaux en régie, récupération FCTVA : le matériel nécessaire aux travaux réalisés en interne en fonctionnement peut désormais passer en investissement et permettre de récupérer une partie de la TVA en FCTA : Délibération adoptée à l'unanimité des voix pour passer ces achats réalisés en régie ~~en fonctionnement~~.
- Problème vitesse « L'Age » : Une administrée de l'Age se plaint de vitesses excessives dans le village. Mr le Maire va répondre à cet administrée suite aux recommandations du conseil
- Proposition aménagement d'une mise à l'eau : LA Fédération de Pêche de la Charente, la société de Pêche de la région de Mansle envisage d'installer une mise à l'eau à Puygelier sur le terrain communal. Délibération adoptée à l'unanimité des voix.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

- Coupe de bois, domaine communal (bas de l'église) : Le conseil autorise à l'unanimité des voix Mr le Maire à signer un devis pour couper la peupleraie
- Questions diverses
 - Proposition de l'AMF d'acheter des parapluies dans le cadre d'octobre rose. Le conseil approuve cet achat
 - Mr Vidal étudie avec les élus référents de St Ciers et de Mouton des solutions pour faire ralentir au niveau de Puygelier. Par la suite il étudiera le problème des Sablons avec l'élu référent de Mansle
 - L'agent communal a fabriqué 3 jardinières qui seront installés prochainement
 - Mme CHENE signale que l'eau pluvial rentre dans la grange de Mr Esnard aux Sablons et que le trottoir présente un trou dangereux pour les piétons (un piéton s'est récemment tordu la cheville dans ce trou)
 -

Fin de séance : 22h20



Handwritten signatures in blue ink, including names like 'C. Vidal', 'M. Esnard', and 'M. P.'.

X1 modification.